



© Andrei Merkulov – Fotolia.com



© Matthew Henry – Burst

Les systèmes de management de l'énergie sont porteurs de modernisations de l'outil de travail et permettent d'anticiper les évolutions réglementaires futures. Le label assure offre une opportunité de valorisation des actions des industriels au sein du tissu socio-économique réunionnais.

### LES INDUSTRIELS TÉMOIGNENT

#### Modernisation des outils de travail :

- ✓ Équipement industriel plus performant
- ✓ Matériel de suivi des consommations
- ✓ Outils de veille réglementaire
- ✓ Recours aux énergies renouvelables (baisse de dépendance vis-à-vis des énergies conventionnelles)

« Nous procédons à des séances de veille collectives par domaine, et utilisons une plateforme pour évaluer la conformité. Nous anticipons les évolutions de la réglementation. »

« Nous faisons des présentations sur la maîtrise de l'énergie avec l'ADEME et l'ADIR. (...) Nous sommes pris en exemple par d'autres structures pour leur système de management de l'énergie. »



Souvent en partie financés, ces investissements ont un double avantage : permettre une meilleure maîtrise de l'énergie et moderniser le processus de production ainsi que l'organisation interne.



Un système de management de l'énergie nécessite d'anticiper et de veiller à la conformité réglementaire : ceci est positif pour l'adaptabilité des entreprises au sein de leur environnement socio-économique.



La communication externe des industriels sur leur système de management de l'énergie s'adresse principalement aux professionnels (public d'initiés) et aux potentiels financeurs de futurs investissements.

Le label assure offre une opportunité de valorisation plus large sur le territoire auprès du tissu politique et économique afin de « booster » les bénéfices des systèmes de management de l'énergie des industries locales.



CONTACT

PROGRAMME SOUTENU PAR



EN SAVOIR PLUS